

Réunion du Comité de Révision de Planification ayant lieu au bureau de la Commission de Services Régionaux de Kent à Richibucto, le Mercredi, le 19 février, 2020, à 18h30.

Meeting of Planning Advisory Committee Region being held at the Kent Regional Services Commission's office in Richibucto, on Wednesday, February 19th, 2020 at 6:30 pm.

1. Ouverture de la réunion.

La réunion est officiellement ouverte par le Président, M. Rheal Leblanc, à 18h30.

Il souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. Call to order.

The meeting is called to order by the Chairman, Rheal Leblanc, at 6:30 p.m.

He welcomes the assembly.

2. Présence :

Les membres du comité de Planification /

Norman Bourque (Rogersville)
Pauline Hébert (Bouctouche)
Rheal Leblanc (Ste-Marie-de-Kent)

Employés /Employées

Jean Goguen (Directeur)

Planning Advisory Committee Members

Richard Thebeau (St-Ignace)
Laurent Brideau (Richibucto)
Gérard Thebeau (Richibucto)

Elmo Bastarache
Odette Gallant

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucuns conflits déclarer.

3. Conflict of interest declaration

No conflict of interest declared.

**4. Adoption de l'ordre de jour
20-02-01**

Proposé par : Richard Thebeau
Appuyé par : Gerard Thebeau

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenter.

**4. Adoption of the agenda
20-02-01**

Moved by: Richard Thebeau
Seconded by: Gerard Thebeau

That the agenda be accepted as presented.

Motion adoptée

Motion carried

5. Adoption du Procès-verbal du 16 décembre 2019
20-02-02

Proposé par : Pauline Hebert
Appuyé par : Richard Thebeau

Que le procès-verbal du 16 décembre, 2019 soit accepté tel que présenté.

Motion adoptée

6. Présentation

Aucune présentation.

7. Affaires courantes

(a) Lotissement Gerald Saulnier / St-Joseph-de-Kent / Extension d'un Accès Privé
20-02-03

Gerald Saulnier (Lotissement Gerald Saulnier) soumet un plan de lotissement provisoire créant deux (2) lots. Un lot sur un accès privé existant, l'autre lot sur l'extension d'un autre accès privé et une servitude. La propriété est situé sur le chemin St-Joseph, à St-Joseph de Kent.

RÈGLEMENT :

Règlement du Nouveau-Brunswick 2001-90

L'article 6 du règlement est modifié par (a) l'abrogation du paragraphe (1) et son remplacement par ce qui suit:

6(1) Chaque lot, îlot ou autre parcelle de terrain d'un projet de lotissement doit donner

(b) sur une autre voie d'accès que la Commission peut approuver comme étant utile à l'aménagement du terrain.

5. Adoption of the minutes of December 16th, 2019
20-02-02

Moved by: Pauline Hebert
Seconded by: Richard Thebeau

That the minutes of December 16th, 2019 be accepted as presented.

Motion carried.

6. Presentation

No presentation.

7. Current business

(a) Gerald Saulnier Sdv. / St-Joseph-de-Kent / Private Access Extension
20-02-03

Gerald Saulnier (Gerald Saulnier Subdivision) submits a tentative subdivision plan creating two (2) lots. One lot on an existing private access, one lot on the extension of another private access and an easement. The property is located on St-Joseph road, in St-Joseph de Kent.

REGULATION:

New Brunswick Regulation 2001-90

Section 6 of the regulation is amended by (a) replacing subsection (1) and substituting the following:

6(1) Every lot, block and other parcels of land in a proposed subdivision shall abut

(b) such other access as may be approved by the Commission as being advisable.

Il est résolu que les accès privés soient acceptés tel que présenté vu que les normes provinciales en termes de visibilité d'arrêt sont suivies.

It is resolved that the private accesses be accepted as presented because they follow the provincial standards in regards to the stopping sight distance.

Proposé par : Norman Bourque
Appuyé par : Laurent Brideau

Moved by: Norman Bourque
Seconded by: Laurent Brideau

Motion adoptée

Motion carried

8. Affaires Nouvelles

8. New Business

a) Rapport de construction

a) Construction Report

9. Date de la prochaine réunion

9. Date of the next meeting

La prochaine réunion est prévue le 16 mars, 2020.

The next meeting is scheduled for March 16th, 2020.

10. Levée de la séance
20-02-04

10. Adjournment
20-02-04

Proposé par : Gerard Thebeau

Moved by: Gerard Thebeau

Que la séance soit levée à 18h40 pm.

That the meeting adjourned at 6:40 pm.

Le procès-verbal est signé par :

Minutes signed by:

Jean Goguen-Directeur d'urbanisme

Jean Goguen-Planning Director

Odette Gallant – Secrétaire

Odette Gallant - Secretary

Le procès-verbal est approuvé par:

The minutes approved by:

Rhéal LeBlanc –Président

Rhéal LeBlanc – Chairman

